



# LAINES WALLONNES

Lors de la tonte, il est indispensable d'organiser le regroupement des laines en lots homogènes. (Ph: P. Gillet).

## En route vers une filière solide et durable !

*Depuis 2022, Valbiom, le centre de référence de l'économie biosourcée en Wallonie, s'est engagé dans le développement de la filière laine en Wallonie, convaincu du potentiel de cette ressource naturelle et locale.*

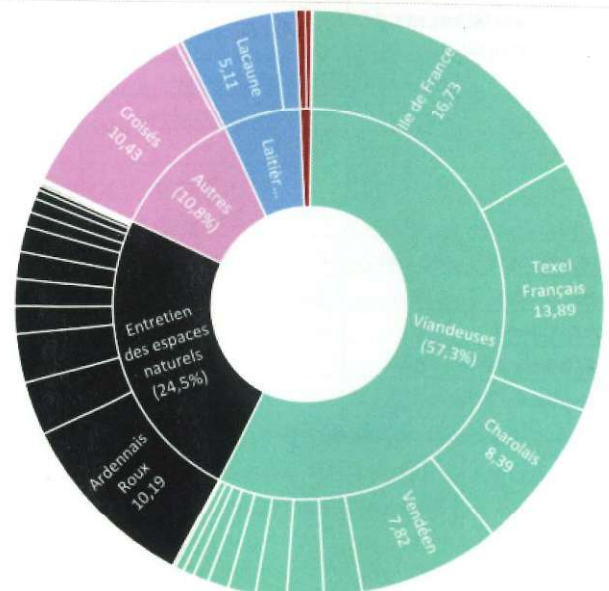


L'objectif : créer une plus-value économique locale, diversifier les revenus des agriculteurs et inscrire cette démarche dans une logique d'économie circulaire. Trois ans après le lancement de cette initiative, se pose la question des progrès réalisés et des défis encore à relever pour pérenniser la démarche.

### UN CHEPTEL MORCELÉ MAIS UN POTENTIEL À EXPLOITER

En 2023, l'asbl a mené une enquête sur le cheptel ovin en Wallonie afin d'obtenir une meilleure connaissance de la répartition des races élevées sur le territoire. Des données sur les types de laine produite et leur qualité potentielle ont ainsi pu être collectées. Le graphique ci-dessous illustre, en son centre, la finalité principale de l'élevage et, en périphérie, la répartition des races présentes en Wallonie.

La laine majoritairement produite est blanche (72%), relativement longue et de texture plutôt grossière. Sur la base des données disponibles concernant les caractéristiques lainières des différentes races, environ 35 % de la laine wallonne serait blanche avec une finesse estimée entre 30 et 35 µm.



Toutefois, ces données doivent être interprétées avec prudence. Elles reposent sur des références théoriques et ne sont pas encore corroborées par des analyses approfondies du cheptel belge. De plus, l'élevage ovin en Wallonie demeure particulièrement fragmenté, avec une moyenne de seulement 17 brebis par exploitation, et la production lainière ne constitue pas l'objectif principal des éleveurs.

## LES COLLECTES, UN POINT DE DÉPART ESSENTIEL

Dans le cadre de la valorisation de la laine wallonne, et sur base des éléments précédemment identifiés, le regroupement des laines en lots homogènes doit être impérativement organisé. Cette structuration repose sur des cahiers des charges définis en collaboration avec les acheteurs, tout en veillant à limiter la charge de travail des éleveurs.

Ainsi, au début de l'été 2024, cinq sessions de collecte ont été mises en place afin d'optimiser la gestion et la valorisation de cette ressource. Celles-ci se sont déroulées sur plusieurs sites : chez des éleveurs, des tondeurs, des centres de recherche ainsi qu'au sein des Parcs Naturels. A l'arrivée des éleveurs, les balles de laine ont été déchargées, pesées et ouvertes afin d'évaluer leur qualité et de les classer selon les catégories préalablement définies. L'ensemble des informations collectées a été enregistré avant l'expédition des lots vers l'étape suivante du processus.

Une fois réceptionnées par Traitex (une entreprise spécialisée dans le lavage et le carbonisage de la laine à Verviers), le produit des tontes a été lavé et acheminé vers les utilisateurs finaux. La structuration par catégorie s'est révélée essentielle pour garantir une valorisation optimale des fibres. Rappelons-le : c'est la catégorie qui fait le tri !

## QUATRE CATÉGORIES ET UNE LAINE DE QUALITÉ VARIABLE SELON LES ENDROITS

Au terme de cette première année de collecte, quatre catégories de laine ont été définies, avec des prix variés entre 0,30 € et 1,50 € le kilo :

- la laine transformée par Woolconcept, un fabricant de matériaux de construction, élaborés à base de laine : destinée à des usages tels que l'isolation ou le feutre de paillage, cette catégorie permet de valoriser des laines de qualité inférieure, notamment celles contenant des débris végétaux, des laines plus anciennes ou encore des fibres grossières et colorées. La présence de l'entreprise en Wallonie constitue un levier essentiel pour la filière, offrant une seconde vie à ces laines qui, jusqu'alors, étaient souvent exclues des collectes. Cela contribue également à améliorer le tri en encourageant les éleveurs à mieux différencier leurs laines colorées ;

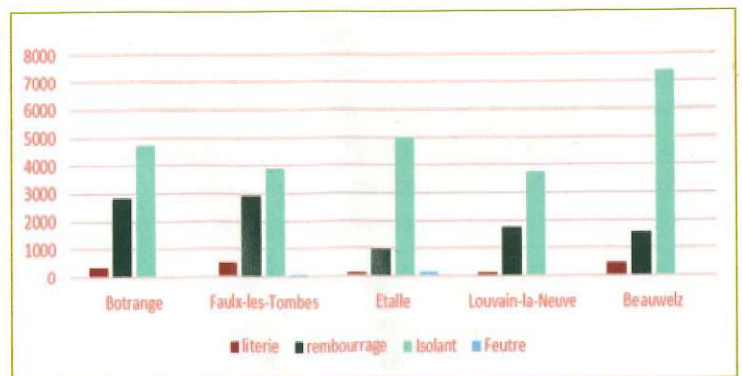
Une fois réceptionnées par Traitex, les laines sont lavées et catégorisées. C'est la catégorie qui fait le tri ! (Ph: PyL).



- la laine blanche de bonne qualité : bien triée, sans débris végétaux, ni fibres courtes ou jaunies, cette laine est destinée à la fabrication de matelas et de rembourrage ;
- la laine blanche de haute qualité : utilisée pour la literie (couettes, oreillers, surmatelas), cette laine doit être longue, soigneusement triée et exempte de débris végétaux ou de fibres grossières ;
- la laine pour feutre industriel de haute qualité : issue exclusivement des races Île-de-France, Entre-Sambre-et-Meuse et Roux Ardennois, cette laine fait l'objet d'un tri particulièrement rigoureux (absence de feutre, de débris végétaux, de laine de gigots et de fibres colorées pour les blanches).

Au total, 42 tonnes de laine ont été collectées et réparties selon ces quatre catégories.

Répartition des laines collectées par catégorie et par lieu de collecte (en kg)



L'analyse des laines collectées a révélé des disparités qualitatives selon les zones géographiques. Les régions où des collectes régulières avaient déjà été mises en place, comme Botrange et Faulx-les-Tombes, ont produit des laines de meilleure qualité. À l'inverse, dans les secteurs où aucune collecte n'avait eu lieu depuis plusieurs années, les éleveurs avaient perdu l'habitude du tri, ce qui a entraîné une proportion plus élevée de laines contenant des impuretés et des débris végétaux.

L'organisation de collectes récurrentes et l'instauration de prix incitatifs devraient progressivement améliorer la qualité du tri et la valorisation des laines. À terme, cette dynamique pourrait renforcer la compétitivité de la filière et permettre aux éleveurs de tirer un meilleur revenu de cette ressource.

## BÂTIR UNE FILIÈRE ADAPTÉE AU MARCHÉ

Cette année, l'enjeu est d'assurer une adéquation entre l'offre lainière et les besoins du marché. Pour cela, il était essentiel d'évaluer la demande industrielle et les critères de qualité attendus par les industries.

Afin d'affiner cette compréhension, Valbiom a lancé une enquête en partenariat avec Fedustria, l'organisation représentant les industries du textile, du bois et de l'ameublement. Cette étude visait à identifier précisément :

- les volumes de laine potentiellement exploitables par les industries textiles ;
- les exigences techniques et qualitatives que la laine doit respecter (finesse, longueur des fibres, couleur, résistance, ...) ;
- les débouchés possibles et les segments du marché susceptibles d'intégrer la laine wallonne (tapis, feutrage, textile d'habillement, isolation, ...).

Les résultats de cette enquête permettent non seulement de mieux cibler les efforts de collecte et de transformation, mais aussi, dans le futur, d'orienter les éleveurs vers des pratiques valorisant au mieux leur production. En comprenant précisément les attentes du marché, l'asbl se donne les moyens d'optimiser la filière et d'assurer un développement pérenne de la laine wallonne.

## CONSOLIDER ET PÉRENNISER LA DYNAMIQUE

Si des avancées majeures ont été réalisées dans la structuration de la filière laine en Wallonie, de nombreux défis restent à relever. L'amélioration continue du tri et de la qualité des toisons, la sensibilisation des éleveurs à l'intérêt économique de leur laine et l'adaptation de l'offre aux exigences du marché seront des leviers essentiels pour assurer la compétitivité et la viabilité de la filière.

En 2025, l'enjeu est clair : consolider et pérenniser cette dynamique en s'appuyant sur les enseignements des premières années. Cela passera par le renforcement des collaborations entre les acteurs de la chaîne de valeur, la structuration d'une offre répondant aux attentes industrielles et la poursuite des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

*Pauline Gillet,  
Cheffe de projets Produits biosourcés,  
Valbiom*

## DE NOUVELLES COLLECTES DE LAINE EN 2025

Valbiom, en partenariat avec Woolconcept, organise une nouvelle édition des collectes de laine dans six lieux en Wallonie.

L'asbl se réserve le droit de classer les laines apportées par les éleveurs. Pour garantir des collectes efficaces et durables, voici quelques points essentiels :

Seule la laine de la saison 2024-2025 sera acceptée (tonte de juin 2024 à juin 2025).

Lors de la tonte, les conditions suivantes doivent être respectées :

- moutons tondus lorsqu'ils étaient secs ;
- zone de tonte propre (éviter les tontes sur fumier ou paille, absence d'onglons dans les toisons) ;
- laines conservées dans des curons, à l'abri de l'humidité.

Les laines non acceptées : parties crottées ou contenant des végétaux, toisons ou parties de toisons feutrées, laines très courtes (agneaux, deuxième tonte de l'année...), laines galeuses.

Si votre laine répond à ces critères et que vous souhaitez la valoriser :

Dates et lieux des collectes :

- Faulx-les-Tombes (fin juin 2025).
- Botrange (fin juin 2025).
- Viroinval (fin juin 2025).
- Houffalize (septembre 2025).
- Etalle (septembre 2025).
- Mons (septembre 2025).

Rejoignez cette initiative et participez à une meilleure valorisation de la laine wallonne sur :

<https://tinyurl.com/8mvec8cr>

